CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Prêt de gobelets = moins de déchets

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

Auteur :

44-46 Rue du Chemin Salé
Bp 80
8400 Vouziers
Voir le site internet
Justine Chardin
justine.chardin@2c2a.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets et suite à la mise en place de la redevance incitative, la 2C2A souhaite proposer, pour l'ensemble de son territoire, le prêt gratuit de gobelets réutilisables.

Sur le territoire de la 2C2A, les communes organisent encore beaucoup leur fête patronale ; celles-ci peuvent générer beaucoup de déchets et principalement des gobelets jetables. Face au volume que peuvent représenter ces derniers et compte tenu de la redevance incitative à la levée, la 2C2A a souhaité proposer une solution alternative aux communes. D'autres organismes peuvent aussi être intéressés par cette solution, tels que les établissements scolaires ou encore les associations lorsqu'ils(elles) organisent des manifestations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire l'impact environnemental des manifestations sur le territoire
- Réduire la production de déchets lors des événements et des manifestations
- Sensibiliser les organisateurs et les participants à ces événements (moins de déchets produits, moins de déchets à ramasser)
- Apporter une solution efficace aux organisateurs face au coût de l'enlèvement des déchets

Résultats quantitatifs

- 1600 gobelets disponibles pour être prêtés lors de manifestations
- 5 prêts effectués entre juillet (lancement) et décembre 2014
- Verres utilisés à chaque conseil de communauté de la collectivité
- Moins de déchets à ramasser par les organisateurs et par l'équipe de collecte

Résultats qualitatifs

Le prêt de gobelets réutilisables permet aux organisateurs de prévoir des achats en grande quantité plutôt que des achats individuels (jus de fruits en grand format plutôt qu'en briques).

Lors du retour des gobelets, les organisateurs ont fait part de la satisfaction des participants vis-à-vis de cette initiative.

MISE EN OEUVRE

Planning

Février 2014 : validation de la mise en oeuvre de l'action par la commission environnement de la communauté de communes

Mars-avril 2014 :

- recensement des besoins

- recherche d'un distributeur pour l'achat de gobelets

Mai :

- recherche et création d'une identité visuelle à apposer sur le gobelet

- courrier d'information sur le prêt des gobelets envoyé aux communes

Juin :

- acceptation du devis puis réception des gobelets

- mise en ligne sur le site de la 2C2A de l'information sur le prêt de gobelets

Juillet :

- lancement du 1er prêt

- information dans le journal de la collectivité

Moyens humains

- Animatrice du programme local de prévention des déchets : 10% ETP
- Chargée de communication : 5% ETP

Moyens financiers

- Achat de gobelets : 615 euros
- Communication : 150 euros

Moyens techniques

- Courrier envoyé à chaque commune
- Flyer de communication à disposition pour information
- Communication sur le site internet et le journal 2C2A mag' de la collectivité
- Envoi de courrier prévu à chaque association et établissement scolaire

Partenaires mobilisés

- Associations et établissements scolaires
- Communes du territoire
- Office de tourisme de l'Argonne Ardennaise

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action facile à reproduire, qui permet une alternative à l'utilisation des gobelets jetables (ces derniers représentant un gros volume de déchets et générant un certain coût d'élimination lorsque le territoire est en redevance incitative).

Nous avons souhaité que les gobelets délivrent un message simple (en rappelant la mascotte de notre programme de prévention des déchets) et durable dans le temps.

Difficultés rencontrées

Utilisé en conseil de communauté à la place des gobelets jetables ; les élus voient ainsi le message délivré et l'action sur le territoire !

Recommandations éventuelles

- Prévoir un certain stock de gobelets car il en manque après chaque prêt.
- Mettre en place une caution, en cas de non retour de l'ensemble des gobelets prêtés (nous facturons le prix d'achat du gobelet 0,65 cts).
- Inciter les organisateurs à appliquer un système de consigne, afin que la non restitution de gobelets par les participants ne constitue pas un surcoût pour eux.
- Selon le nombre de prêts par an, prévoir de pouvoir déléguer l'organisation du prêt (récupération - retour - lavage).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | MENAGE | ASSOCIATIONS | PLASTIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Août 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON
antoine.chiron@ademe.fr
Direction régionale Grand Est